

Le ciel français encombré par les vols low-cost

La croissance du trafic aérien et l'activité des aéroports sont portées par l'essor des compagnies à bas coûts.

VALÉRIE COLLET @V_Collet

TRANSPORT Le cap des 200 millions de passagers dans les aéroports français a été franchi en 2018. Signe que la croissance du trafic aérien reste forte en France, de l'ordre de 4,8 %, même si elle est inférieure à celle de l'ensemble de l'Union européenne (+5,4%).

D'après le bilan dressé par l'Union des aéroports français (UAF), les compagnies à bas coûts pèsent de plus en plus lourd et constituent le « moteur de la croissance en France », souligne Thomas Juin, le président de l'UAF. Ainsi 66,4 % de l'augmentation du trafic a été apportée par les compagnies à bas coûts dans l'Hexagone. Au total, près de 66 millions de passagers ont volé sur des low-cost en 2018 sur 206,4 millions. C'est 10 % de plus qu'en 2017.

Le phénomène low-cost n'est pas nouveau. C'est devenu une réalité dans le paysage aéronautique et aéroportuaire tricolore. Ces compagnies, telles Ryanair, Transavia, Volotea, Wizz Air... nombreuses à sillonner l'Europe, représentent désormais un tiers du trafic aérien en France. Plusieurs compagnies aériennes à bas coûts ont en effet décidé d'ouvrir de

nouvelles bases en France en 2018 : l'espagnole Volotea à Marseille ; EasyJet à Bordeaux et à Nice. Ce sera aussi le cas cette année, puisque Ryanair a annoncé l'ouverture de bases à Marseille, Bordeaux et Toulouse.

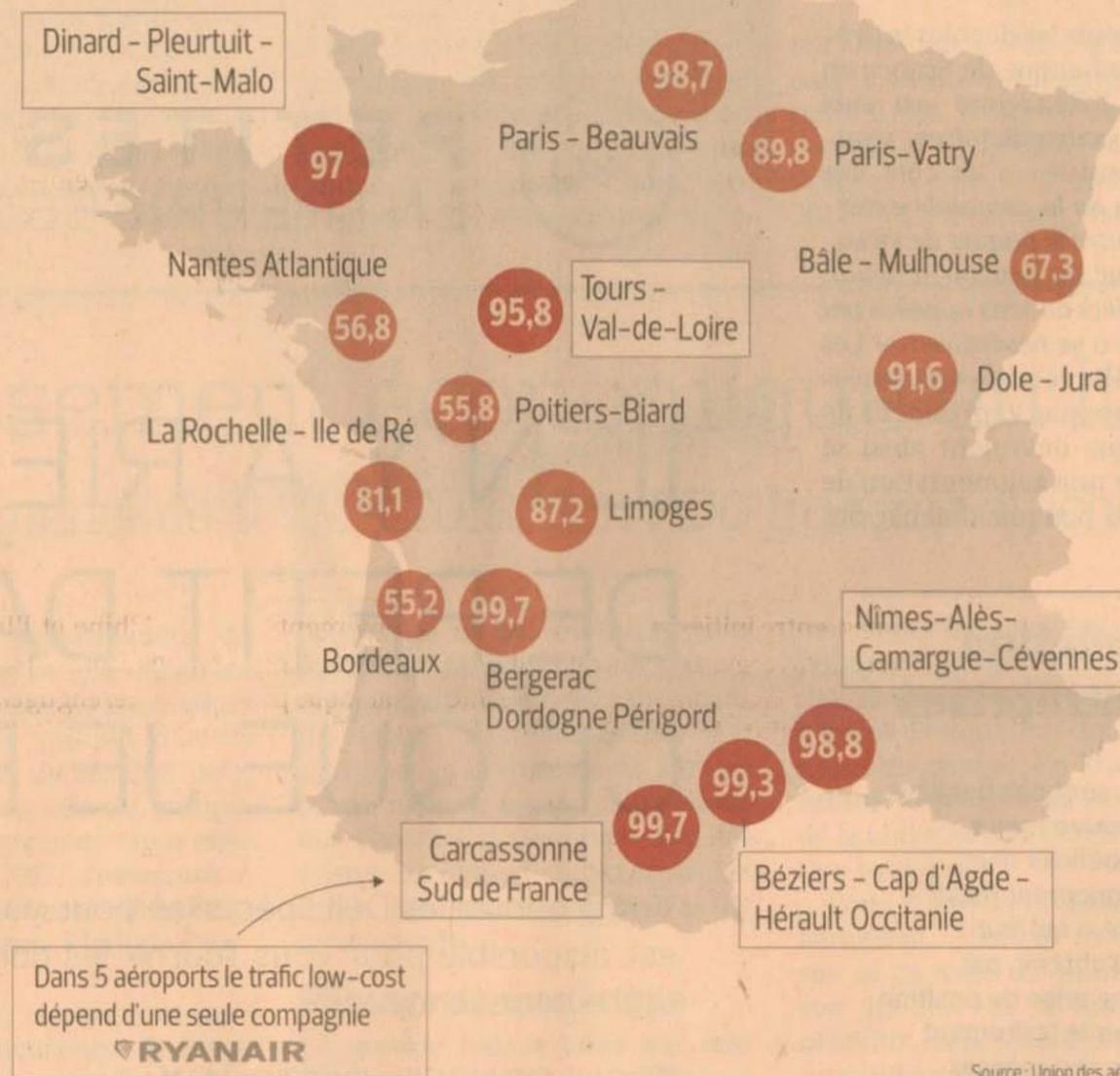
La tendance gagne les métropoles

Ce qui frappe le plus dans la cartographie des low-cost sur le territoire, c'est la dépendance de nombreux aéroports à l'égard de certaines d'entre elles. Si quinze plateformes aéroportuaires françaises réalisent aujourd'hui plus de 50 % de leur trafic total avec des compagnies à bas coûts, quelques-unes sont totalement dépendantes d'une seule compagnie : Ryanair. C'est le cas à Béziers, Carcassonne, Nîmes, Dinard et Tours. La compagnie irlandaise se retrouve en monopole, ce qui place quelques petits aéroports dans une situation de grande fragilité s'il arrivait que Ryanair stoppe ses liaisons.

De fait, certains aéroports se sont spécialisés dans les liaisons à bas coûts. Ainsi une dizaine réalisent plus de 90 % du trafic avec des low-cost. D'après l'UAF, le trafic des compagnies à bas coûts représente 46,4 % de l'activité des grands aéroports régionaux

11 aéroports français dépendent à plus de 80 % des compagnies low-cost

PART DU TRAFIC LOW-COST, en %, chiffres 2018



(+5 millions de passagers par an). Il grimpe à 54,8 % pour les plateformes régionales, dont le trafic se situe entre 1 et 5 millions de passagers par an. Et il atteint 40,6 % du trafic des « aéroports de proximité » qui varie de 100 000 à un million de passagers par an.

Le standard low-cost ne se limite pas aux petits aéroports de province. Il prend de l'ampleur dans plusieurs grandes métropoles. À Bâle-Mulhouse, à la frontière suisse, il représente 67,3 % du trafic. À Nantes Atlantique, les compagnies à bas coûts atteignent

56,8 % et plus de 55 % à Bordeaux. Paris-Orly qui occupe une place particulière avec ses 33 millions de passagers par an, n'est pas en reste puisque les low-cost y représentent désormais 40 % du trafic.

Étonnamment, cette croissance du nombre de passagers ne va pas de pair avec une hausse, dans les mêmes proportions, du nombre de « mouvements d'avion », c'est-à-dire de liaisons réalisées avec des avions supplémentaires. L'Union des aéroports de France indique en effet que le nombre de mouvement d'avions des compagnies low-cost représente 25 % du total de mouvements en France alors que le trafic représente 34 %. Les low-cost parviennent à cette prouesse en remplissant mieux leurs appareils et en se dotant d'avions capables d'embarquer davantage de passagers.

L'ensemble des compagnies a « emporté » un nombre croissant de passagers par avion. En 2018, « l'emport moyen » a ainsi progressé de près de 5 % avec une moyenne de 107 passagers par appareil.

L'international est le deuxième moteur du secteur en 2018. Le trafic international a en effet progressé de 5,7 % contre 2,4 % pour le domestique. ■

Source : Union des aéroports français
Infographie LE FIGARO